



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 19 JANVIER 2018 -

DÉCISION N° 18 - 01 - 007

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 18 décembre 2017 s'est réuni le 19 janvier 2018 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Bernard Philibert (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)
- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 7 : Les modalités de financement des travaux de voirie à proximité du centre d'incendie et de secours de le Cergne.

Dans le cadre des travaux d'extension du centre d'incendie et de secours de Le Cergne, un projet de déviation de la voie communale intégrant la création de parkings réservés pour le SDIS et pour la commune, ainsi qu'une aire de retournement est envisagé afin de permettre un accès plus sécurisé à la caserne.

A ce titre, il a été décidé d'établir une convention de groupement de commande afin de définir les modalités de ce partenariat et notamment celles liées au financement de ces travaux ainsi que celles relatives à la passation et l'exécution des marchés publics y afférent.

La convention prévoit ainsi que le coût des travaux de voirie serait pris en charge à hauteur de 68 % par le SDIS et de 32 % par la commune. Le SDIS de la Loire serait également désigné coordonnateur du groupement ayant la qualité de pouvoir adjudicateur et piloterait donc l'ensemble de la procédure de passation des marchés publics. Il pourrait aussi ester en justice le cas échéant.

Le bureau est invité à examiner ce projet de convention qui a été approuvé par la commune de Le Cergne lors de son conseil municipal du 29 novembre 2017.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet de convention constitutive du groupement de commande définissant les modalités de financement des travaux de voirie à proximité du centre d'incendie et de secours de le Cergne et autorise le Président à signer le document joint en annexe.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire

A blue ink signature of Bernard Philibert, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by the name 'PHILIBERT' in a cursive script.

Bernard PHILIBERT